

# Le 1<sup>er</sup> Mai, un temps dans les luttes

Le 1<sup>er</sup> mai 1890 à Vienne au sud de Lyon, une manifestation ouvrière de tisseurs avec à sa tête Pierre Martin, anarchiste, futur responsable du *Libertaire*, subit une répression farouche et des arrestations arbitraires, y compris de personnalités absentes le jour même telle que Louise Michel. Claude Rézat, spécialiste de la Grande citoyenne, a déjà publié plusieurs ouvrages sur Louise, y compris ses *Mémoires*<sup>1</sup>. Son nouvel ouvrage *L'anarchie au prétoire* constitue une belle leçon d'histoire.



L'auteur s'appuie sur l'événement, le met en perspective et aboutit à une analyse fine et argumentée sur la répression dont les anarchistes feront l'objet dans les années 1890 aboutissant aux lois scélérates. Elle souligne aussi l'utilisation que ces mêmes anarchistes feront de ces procès à répétition comme caisse de résonance pour expliquer leurs idées et défendre la cause du monde ouvrier. Des brochures sont publiées avec un grand succès, à telle enseigne que la justice de classe interdit de reprendre les propos des accusés dans les comptes rendus d'audience.

## Des arrestations arbitraires

Fin avril 1890, des ouvriers de la région de Lyon se cotisent pour faire venir Louise Michel et Alexandre Tennevin, un orateur dans le genre cogneur. Pas de cadeau aux patrons et à la bourgeoisie!! Pour les anarchistes de cette époque, le 1<sup>er</sup> mai n'est qu'un moment dans les luttes sociales. En effet à la différence d'autres sensibilités socialistes qui estiment le 1<sup>er</sup> Mai comme un but, les anarchistes ne veulent pas se limiter à cette journée, même si le massacre de Chicago en 1886 est dans toutes les mémoires.

À Vienne, le rassemblement reste pacifique. Pas de violence à l'issue. Les deux orateurs rentrent à Paris où le gouvernement procède à des arrestations préventives par crainte de manifestations le 1<sup>er</sup> Mai. Cela relève de la provocation de la part de l'État, comme si les pouvoirs publics attendaient des gestes de défense des ouvriers pour les attaquer sauvagement. À leur arrivée, ils sont

arrêtés et accusés d'incitation à la violence. À Vienne, les manifestations sont tendues, des cris « Prenez tout », des charges de police, une coupe de drap est jetée dans la boue. Sauvage atteinte à la propriété pour les tenants du pouvoir!! Le frisson de l'incontrôlable avec des drapeaux rouges et noirs dans les rues. Fait étonnant, Tennevin est accusé tout comme Pierre Martin, un des 66 du procès de 1883 à Lyon. En revanche, Louise Michel est libérée mais une menace terrible pèse sur elle, on veut la faire passer pour folle et donc l'interner, elle partira un temps à Londres. En effet, un médecin considère qu'elle ne dispose pas de toutes ses facultés mentales. Ce serait la pire pour Louise. En prison, elle se bat, internée, elle serait inutile à la cause.

## Une justice de classe

Les dix-huit accusés sont jugés en août 1890, un procès monstre à Grenoble. La justice de classe ne traîne pas, il faut réprimer en urgence. Toujours ce mythe : classes laborieuses, classes dangereuses, surtout quand les anarchistes sont là. En l'espèce, s'agit-il d'une révolte ouvrière authentique ou de troubles séditieux importés? « *La procédure judiciaire postule et illustre une définition de l'anarchiste comme individu non représentatif mais capable de faire basculer les « bons » ouvriers* ». Les pouvoirs publics veulent faire croire que les ouvriers furent manipulés de l'extérieur alors que Pierre Martin insiste sur la préparation locale et la mobilisation : « *Ce sont les vagues profondes qui se sont agitées, le vrai peuple, une solidarité ouvrière* ». Son

discours donne un sens politique à cette manifestation : les conditions de travail épouvantables, les salaires dérisoires, l'internationalisation des luttes car au même moment les ouvriers européens se mobilisent. Les ténors anarchistes tels Élisée Reclus sont mobilisés. Les journaux comme *Les Temps nouveaux* de Jean Grave relaient les débats. Chacun avec ses mots défend la cause, ses valeurs. Ils seront condamnés sans ménagement. Pourtant, « *Le fond de l'affaire n'est rien sans le récit de l'affaire, cela d'autant plus que le procès est, par excellence, une scène, un lieu d'exhibition publique et de prise de parole pour les anarchistes, une tribune offerte par l'ennemi et gagnée sur lui.* »

Claude Rézat reprend les débats, les témoignages, les rapports de police. Elle démontre l'élaboration en catimini des lois scélérates et la rupture entre la bourgeoisie soutenue par des pouvoirs publics aux ordres et les anarchistes comme Martin qui conclut son intervention par ces mots : « *Je souhaite que la conscience de mes juges soit aussi tranquille que la mienne!* »

Francis Pian

CLAUDE RÉZAT,  
**L'anarchie au prétoire**  
Editions Bleu Autour, 2022

1. Louise Michel, *Mémoires* accompagnés d'un appareil scientifique solide, éd. Gallimard, collection folio histoire inédit, 2021 (cf note de lecture site du *Monde libertaire*, 25 avril 2021).